

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2024
COMMUNE DE BRANCOURT-EN-LAONNOIS

La réunion a débuté le 15 novembre 2024 à 18h30 sous la présidence du Maire, Madame ROUYER Marie-Laure.

Membres présents :

Monsieur ALLUITTE DAVID - Conseiller Municipal
Madame BRANDON CATHERINE - Conseillère Municipale
Madame COLETO Audrey - Conseillère Municipale
Monsieur COUSIN NICOLAS - Adjoint
Madame DELPECH NADEGE - Adjointe
Madame MOISSON DJAMILA - Conseillère Municipale
Monsieur REMY JEAN-JACQUES - Adjoint
Madame ROUYER MARIE-LAURE - Maire
Monsieur SUMIEN JEAN-MARC - Conseiller Municipal

Membres absents représentés :

Madame BOISSOLLE SANDRINE - Conseillère Municipale Pouvoir donné à M REMY JEAN-JACQUES - Adjoint
Monsieur CAGNIET Fabien - Conseiller Municipal Pouvoir donné à Mme COLETO Audrey - Conseillère Municipale
Madame CAUCHOIS CELINE - Conseillère Municipale Pouvoir donné à Mme ROUYER MARIE-LAURE - Maire

Membres absents :

Monsieur GILLES WILFRIED - Conseiller Municipal
Madame LAVAIRE CHARLINE - Conseillère Municipale
Monsieur SLIPECKI THIERRY - Conseiller Municipal

Secrétaire de séance : Madame COLETO Audrey

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Approbation du procès verbal du 20.09.2024
- D28_2024 - Convention de partenariat et de mise en réseau des bibliothèques de la Picardie des Châteaux
- D29_2024 - Demande d'attribution d'une subvention pour "Avenir Rural", service d'aide à domicile
- D30_2024 - Rapport d'activités et rapport sur le prix et qualité des services publics d'eau et d'assainissement SIDEN/SIAN
- D31_2024 - Examen du rapport de gestion 2023 du Conseil d'Administration de la SPL Xdemat
- D32_2024 - Désignation de 4 délégués au SPENS (nouveau syndicat des eaux) à compter du 01/01/2025
 - Convention de mise à disposition du personnel communal au SPENS
- D33_2024 - DM n°4 Modification budgétaire de fin d'année
- D34_2024 - Renouvellement de la demande de subvention DETR pour le tracteur tondeuse
- D35_2024 - Demande de subvention DETR pour les films solaires de la salle polyvalente
 - Demande de subvention Fonds Vert pour les films solaires de la salle polyvalente
- D36_2024 - Dénomination des écoles
- Questions diverses

- Approbation du procès verbal du 20.09.2024

Le compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 20 septembre 2024 a été approuvé à l'unanimité.

12 voix pour

D28_2024 - Convention de partenariat et de mise en réseau des bibliothèques de la Picardie des Châteaux

Madame le Maire informe les membres du Conseil que la Communauté de Communes Picardie des Châteaux (CCPC) a validé le plan d'action relatif au contrat Territoire Lecture le 7 octobre 2024 et propose un partenariat par le biais d'une convention entre la Picardie des Châteaux, la bibliothèque et la commune.

La CCPC a initié la création d'un réseau entre les bibliothèques volontaires du territoire (Rés'O) afin de favoriser la lecture publique.

La mise en réseau consisterait notamment à :

- Proposer un accès gratuit à la lecture ;
- Équiper les bibliothèques d'un logiciel de gestion informatique uniforme et en assurer la maintenance ainsi que la formation des salariés et bénévoles du réseau ;
- Faciliter la diffusion du livre et développer la communication sur le réseau ;
- Participer à l'achat d'ouvrages ;
- Favoriser les usages numériques ;
- Proposer des animations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et l'unanimité, accepte de signer ladite convention.

12 voix pour

D29_2024 - Demande d'attribution d'une subvention pour "Avenir Rural", service d'aide à domicile

Madame le Maire informe l'assemblée de la réception d'un courrier de l'association "Avenir Rural" qui sollicite la municipalité afin d'obtenir une subvention.

Rappel est fait que cette association est un service d'aide à la personne intervenant sur le Département de l'Aisne, et que seules 2 personnes âgées de notre commune font appel à celle-ci.

Plusieurs associations au service à la personne interviennent actuellement sur la commune. Le conseil municipal considère qu'il ne peut favoriser l'une ou l'autre.

D'autre part, le montant de subvention demandé (500 ou 1000 euros) pour 2 bénéficiaires est très élevé. La municipalité privilégie le soutien aux associations locales.

Après en avoir débattu le Conseil municipal, à l'unanimité, vote contre l'attribution d'une subvention à l'association "AVENIR RURAL".

12 voix contre

D30_2024 - Rapport d'activités et rapport sur le prix et qualité des services publics d'eau et d'assainissement SIDEN/SIAN

Comme chaque année, le SIDEN-SIAN présente son rapport d'activités 2023 et son rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement 2023.

Madame le Maire laisse la parole à Nadège DELPECH, Maire Adjointe, qui donne lecture de ces rapports et notamment des données concernant la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et l'unanimité, valide le rapport d'activités et le rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement 2023 présenté par le SIDEN-SIAN.

12 voix pour

D31_2024 - Examen du rapport de gestion 2023 du Conseil d'Administration de la SPL Xdemat

Par délibération du 6 novembre 2020, notre Conseil a décidé de devenir actionnaire de la société SPL-Xdemat. Il convient d'examiner le rapport annuel de gestion du Conseil d'administration de la société.

Madame le Maire présente ce rapport qui fait notamment apparaître :

- un nombre d'actionnaires toujours croissant (3 251 au 31 décembre 2023),
- un chiffre d'affaires de 1 558 320 €,
- et un résultat de 314 965 €.

Le Conseil municipal, après examen, approuve le rapport de gestion du Conseil d'administration de l'année 2023.

12 voix pour

D32_2024 - Désignation de 4 délégués au SPENS (nouveau syndicat des eaux) à compter du 01/01/2025

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la dissolution du SIEP (Syndicat Intercommunal des Eaux Pinon-Brancourt) qui gère actuellement l'alimentation en eau potable des deux communes sera effective au 1er janvier 2025.

Les deux communes vont donc adhérer, à cette même date, au SPENS (Syndicat de Production d'Eau potable du Nord de Soissons).

Suite à ce changement, il y a lieu de nommer les délégués représentant la commune au sein du SPENS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne :

- Monsieur Jean-Jacques REMY et Madame Nadège DELPECH, en tant que délégués titulaires
- Messieurs David ALLUITTE et Jean-Marc SUMIEN, en tant que délégués suppléants.

12 voix pour

- Convention de mise à disposition du personnel communal au SPENS

Dans l'attente de l'avis du comité social territorial du Centre de Gestion de l'Aisne, retrait de la délibération qui sera évoquée lors du prochain conseil municipal du mois de décembre.

D33_2024 - DM n°4 Modification budgétaire de fin d'année

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu d'apporter des modifications budgétaires :

D'UNE PART en fonctionnement, chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés », du fait qu'un des agents de la collectivité a été stagiairisé au 1er janvier 2024, ce qui a engendré des cotisations retraite CNRACL et URSSAF plus importantes.

Il convient d'apporter les modifications suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615231 : Entretien et réparation sur voiries	5 000,00 €	
D 6283 : Frais de nettoyage des locaux	5 000,00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	10 000,00 €	
D 6411 : Personnel titulaire		10 000,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés		10 000,00 €

D'AUTRE PART en investissement, chapitre 21, concernant l'achat de 2 projecteurs LED et le remboursement d'une partie de la subvention d'investissement versée en 2020 pour l'aménagement d'écluses (remboursement d'un trop-perçu).

Il convient d'apporter les modifications suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2131 Op. : 2024016 Construction bâtiments publics EGLISE	2 200,00 €	
D 2157 Op. : 2024019 Matériel et outillage technique		700,00 €
D 1345 Op. 2018005 Amendes de radars automatiques et amendes de police		1 500,00 €
TOTAL D 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 200,00 €	2 200,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les modifications budgétaires proposées.

12 voix pour

D34_2024 - Renouvellement de la demande de subvention DETR pour le tracteur tondeuse

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une demande de subvention au titre de la programmation DETR 2024 pour le remplacement du tracteur tondeuse est restée sans réponse.

Il est proposé d'effectuer une nouvelle demande de subvention au titre de la DETR 2025, pour la même opération.

Pour rappel, une subvention API (Aisne Partenariat Investissement) 2024 a été accordée pour un montant de 1 693.50 €

Le montant estimé du coût d'acquisition de ce tracteur tondeuse s'élève à 5 980.00 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de solliciter une subvention au titre de la DETR 2025, de 50 % du montant HT du coût de cette acquisition.

12 voix pour

D35_2024 - Demande de subvention DETR pour les films solaires de la salle polyvalente

Madame le Maire expose à l'assemblée la nécessité d'effectuer une demande de subvention au titre de la DETR pour la programmation 2025 concernant la pose de films solaires à la salle polyvalente (entrée et grande salle), ainsi que dans la salle de réunion de la mairie (côté cour de l'école maternelle).

Cette installation permettrait de réduire considérablement la chaleur et de réduire les éblouissements, en période estivale.

Le montant estimé du coût de cette acquisition s'élève à 5 236,00 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de solliciter une subvention de 50 % du montant HT du coût de cette acquisition, au titre de la DETR 2025.

12 voix pour

- Demande de subvention Fonds Vert pour les films solaires de la salle polyvalente

- Dans l'attente d'information sur l'éventuel éligibilité de l'opération au titre du fond vert, la délibération est retirée de l'ordre du jour de ce conseil.

D36_2024 - Dénomination des écoles

Madame le Maire rappelle qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner à un lieu ou à un équipement municipal.

Elle propose de dénommer l'école maternelle ainsi que l'école élémentaire de la Commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, considérant que la dénomination doit être conforme à l'intérêt public local et doit respecter le principe de neutralité du service public, décide à l'unanimité de dénommer

- l'école maternelle : École du Tilleul
- l'école élémentaire : École de l'Orme blanc

Les écoles seront identifiées par l'apposition d'un panneau au cours de l'année 2025.

12 voix pour

Questions diverses

Informations école.

Le goûter de Noël des élèves aura lieu le mardi 17 décembre.

Le repas de Noël sera servi à la cantine le jeudi 19 décembre.

A ces deux occasions, le Père Noël fera son apparition.

Concert à l'église

Afin de fêter cette fin d'année et de partager un moment de convivialité, un concert du groupe « Ensemble pour Noël » se tiendra dans l'église de la Commune le vendredi 20 décembre prochain à partir de 20h15.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h15.

Madame COLETO Audrey
Secrétaire de séance

Madame ROUYER Marie-Laure,
Maire

